

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
LEYCHERT - Commune

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_028_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	11
Date de la convocation : 14/04/2026		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil - Mairie), sous la présidence de Florence ROBERT.

Présents : Florence ROBERT, Stephane NOGER, Yola THOMAS, Olivier AMANS, Jocelyne MARION, Alexis CALARD, Constance GANDOIS, Alexis ESTAQUE, André COSTECEQUE

Représentés : Charlotte GIRAULT représentée par Constance GANDOIS, Elise-Marie NOAILLES représentée par André COSTECEQUE

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Yola THOMAS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Désignation des suppléants au sein de la commission de contrôle des listes électorales

Vu le Code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Vu la nécessité de constituer une commission de contrôle des listes électorales,

Vu la délibération DE_017_2026 et les titulaires nommés à ce poste

Considérant que la commission de contrôle est chargée de statuer sur les recours administratifs préalables et de s'assurer de la régularité de la liste électorale,

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de proposer des conseillers municipaux pour siéger au sein de cette commission,

Considérant que les titulaires ayant été désignés par la délibération DE_017_2026 mais pas leurs suppléants

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

DÉSIGNE les suppléants des conseillers municipaux suivants pour siéger au sein de la commission de contrôle des listes électorales en cas d'absence des titulaires :

- Olivier AMANS (liste Leychert Village Vivant)
- Charlotte GIRAULT (liste Leychert Village Vivant)
- Alexis ESTAQUE (liste Leychert Village Vivant)
- Praxedes CANO (liste Unis pour le Bien Commun)
- Martine MARREQUESTE (liste Unis pour le Bien Commun)

AUTORISE Madame la Maire à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire précise :

- que ces propositions seront transmises à Monsieur le Préfet qui procédera à la nomination des membres de la commission,
- que la durée du mandat des membres est fixée conformément aux dispositions en vigueur.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Florence ROBERT
Président de séance

Yola THOMAS
Secrétaire de séance